

Lorsque votre demande sera acceptée, vous cheminerez dans la version la plus récente de votre programme. Les cours réussis et les reconnaissances d'acquis, s'il y a lieu, seront conservés suivant la structure la plus récente du programme. Si le nombre de crédits obtenus n'est pas reconnu en totalité, l'Université TÉLUQ communiquera avec vous pour que vous autorisiez, ou non, le changement de version.

Enregistrez ce formulaire sur
votre poste de travail avant de
le remplir.

1. Renseignements personnels

Identité

Nom de famille			Prénom		
AAAA	MM	JJ			
Date de naissance					

2. Programme visé par votre demande

Nom du programme	Code programme
Commentaires 	

3. Mode de paiement

- ☐ Carte de crédit (nous vous contacterons à la réception de votre dossier)
- ☐ Chèque ou mandat-poste (à l'ordre de l'Université TÉLUQ)

Montant **85 00\$**

4. Renseignements importants

- Les frais de 85 \$ ne sont pas remboursables.
- Le changement de version est irréversible.
- La durée maximale des études demeurera la même que celle de la version initiale.
- Tous les cours suivis dans la version initiale du programme apparaîtront sur le relevé de notes de la nouvelle version.
- Si des autorisations d'absences ont été obtenues dans la version initiale, elles seront maintenues.
- Si des restrictions d'études ont été imposées dans la version initiale, elles seront maintenues.

Obligatoire ►

	AAAA	MM	JJ
Signature	Date		